



PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique préalable à la demande de permis de construire N° PC 972 210 22 BR 039 du 16 mai 2022, conformément à l'arrêté préfectoral N°R02-2023-02-16-00009 du 16 février 2023, relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge communale, au lieu-dit « Pointe Courchet » au François, à la demande de la société SPL Martinique Energies Nouvelles.

Cette enquête publique d'une durée de trente (30) jours consécutifs se déroulera du 27 mars au 25 avril 2023, à la mairie du François – Direction de l'urbanisme, siège de l'enquête publique.

Mme Marie-Ange PIGEON est désignée, en qualité de commissaire enquêteur, par décision n° E2300002/ 97 du 06 février 2023, pour encadrer et conduire l'enquête publique et siégera à la mairie du François.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie du François, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Lundi 27 mars 2023	08h00 – 12h00	Ouverture et permanence
Mardi 04 avril 2023	08h00 – 12h00	Permanence
Mardi 11 avril 2023	13h00 – 17h00	Permanence
Jeudi 20 avril 2023	08h00 – 12h00	Permanence
Mardi 25 avril 2023	09h00 – 13h00	Permanence et Clôture

Le dossier d'enquête publique, les pièces qui l'accompagnent et le registre de l'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie du François – Direction de l'urbanisme, pendant le délai prévu à l'article 1^{er} de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie du François, du 27 mars 2023 au 25 avril 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, et également sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous :

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2023 : enquête publique préalable à la demande de permis de construire N° PC 972 210 22 BR 039 pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge communale, au lieu-dit « Pointe Courchet » au François », à la demande de la société SPL Martinique Energies Nouvelles.

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie du François, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique :

enquetes-publiques:deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

La société SPL Martinique Energies Nouvelles – M. Émile MONT
☎ : 05 96 76 50 20 – ✉ : mont.e@martinique-energies-nouvelles.mq

ou

La DEAL – Service Connaissance, Prospective et Développement Territorial – Unité Territoriale Nord
Mme Chantal VELAYOUDON – ☎ : 05 96 58 10 04 – ✉ : 06 96 95 32 66
✉ : chantal.velayoudon@developpement-durable.gouv.fr

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie du François et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2023 ».

Schéma Régional de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
24 FEV. 2023

Veronique LAGRANGE

DEAL Martinique
Mission « Enquêtes Publiques et Affaires Juridiques » – (PAJ)
BP 7212 – Pointe de Jaham – 97274 Schoelcher Cedex
Tél. : 05 96 59 58 64